



HAL
open science

Les nouveaux enjeux cosmopolitiques

Jacques Lolive

► **To cite this version:**

Jacques Lolive. Les nouveaux enjeux cosmopolitiques. Serge Dufoulon, Maria Rostekova. Migrations et mobilités, frontières et voisinages, L'Harmattan, pp.125-138, 2011, 978-2-296-56363-6. hal-00978156

HAL Id: hal-00978156

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-00978156>

Submitted on 12 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES NOUVEAUX ENJEUX COSMOPOLITIQUES

PAR

JACQUES LOLIVE
CNRS, LABORATOIRE PACTE (UMR 5194)

INTRODUCTION

L'élargissement spatial des politiques à l'échelle européenne ou internationale s'effectue dans un « contexte de crise environnementale » qui impose au politique de « nouvelles frontières pour de nouveaux voisinages » :

- Une redéfinition de la politique autour de nouveaux objets : les entités environnementales (faune, flore, écosystèmes...) et les mondes habités ;
- La prise en compte de nouveaux sujets politiques : l'habitant dans son monde, l'artiste intervenant dans l'espace public ;
- L'invention de nouveaux dispositifs de participations pour gérer les controverses et restituer l'expérience des habitants.

J'aborde ces transformations en utilisant une notion heuristique celle de « cosmopolitique », de politique du monde (« kosmos » en grec ancien). Dans cet article, je vais présenter les transformations de cette notion depuis son origine antique jusqu'aux enjeux contemporains. La cosmopolitique signifie successivement :

- Une politique hospitalière qui repense le monde commun comme un cosmos pour intégrer l'étranger ;
- Une politique écocentrée pour intégrer la question environnementale externalisée par la modernité ;
- Une politique riveraine qui compose un monde commun en respectant la pluralité des petits mondes habités ;
- Une politique des formes qui valorise la relation environnementale sensible, médiale et esthétique.

COSMOPOLITIQUES I
UNE POLITIQUE HOSPITALIERE QUI REPENSE LE MONDE COMMUN
COMME UN COSMOS POUR INTEGRER L'ETRANGER

Toute politique intègre une réflexion sur le monde commun. La réflexion cosmopolitique, quant à elle, repense le monde commun comme « un cosmos » pour tenter « d'intégrer l'étranger, d'absorber l'hétérogène » dans un nouvel ordre du monde qui demeure juste et lui restitue sa beauté. Les cosmopolitiques explorent de nouvelles conditions de possibilités de la politique, mais c'est une politique méconnaissable puisqu'elle est bâtie autour de l'étranger sous toutes ses formes : le citoyen du monde (« cosmopolitès »), les autres peuples, les cultures différentes, les produits des sciences et des techniques, etc.

Avec le stoïcisme, les « métèques » entrent sur la scène philosophique. Zénon et Chrysippe, un de ses premiers élèves, viennent de Chypre. Un autre Cléanthe vient d'Assos en Troade (Asie Mineure). Tous les disciples viennent de pays en bordure de l'hellénisme. Parce qu'ils ne sont pas Grecs de souche, les disciples de Zénon se détachent de la Cité. L'homme pour eux n'est plus seulement le citoyen d'une ville particulière, mais appartient à une communauté élargie aux dimensions de l'univers. On passe de la Polis à la « Cosmopolis ». La Cité du sage, c'est le monde. Le stoïcisme fut essentiellement la philosophie d'un homme placé dans un monde considérablement agrandi : philosophie du « cosmos » conçu comme un gigantesque vivant, philosophie de la sympathie où des harmonies préétablies et des correspondances entre les parties du monde. En référence à ce monde, l'homme cherche à se situer en lui et se définit comme un microcosme, réduction du monde immense dont les membres correspondent aux différentes parties de l'univers.

Le philosophe allemand Emmanuel Kant¹, à la fin du XVII^e siècle,

¹Emmanuel KANT, *Projet de paix perpétuelle*, collection, Traduction (texte allemand en vis-à-vis) de Jean GIBELIN (1e éd. 1795), Paris, Vrin, 1999, et Emmanuel KANT, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, (1e éd. 1784), Traduction de Philippe FOLLIOU, édition électronique de la bibliothèque numérique développée en collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi, 2002.

http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/classiques/kant_emmanuel/idee_histoire_univ/idee_histoire.html (12/10/2011).

envisage une politique démocratique à l'usage des peuples du monde. Comment composer un monde commun avec les autres peuples ? L'origine du terme cosmopolitique remonte à Kant. La cosmopolitique se fixe comme objectif la « paix perpétuelle » kantienne qui désignait un monde enfin pacifié, civilisé, unanimement soumis à des règles universelles (« jus cosmopoliticum ») dont la violation serait ressentie de la même manière en tout lieu, et qui assurerait donc sur toute la planète la possibilité d'un commerce sans obstacles ni malentendus. La notion de « cosmopolitique » est élaborée par Kant dans son « Projet de paix perpétuelle » pour garantir de façon durable la paix mondiale. Le projet cosmopolitique s'appuie sur trois hypothèses : le caractère pacifique des républiques ; la vertu socialisatrice du commerce international ; la fonction régulatrice de l'espace public international, pour proposer une République universelle, véritable fédération d'États libres et pacifiques, ainsi qu'une alliance des peuples garantie par l'émergence du droit international entre États et du droit cosmopolitique qui garantit les droits de l'étranger à l'égard de ces mêmes États (droit de visite et d'hospitalité).

Kant distingue le droit public interne, propre à un État républicain ; le droit international (droit des gens) propre à une alliance des peuples et enfin le droit cosmopolitique qui complète le droit international et qui régit les relations entre « un étranger » et l'État sur lequel l'étranger s'est introduit. Si chaque homme participe à la propriété commune de la surface de la Terre, il faut reconnaître à l'étranger un droit de visite : cela signifie que l'étranger a le droit d'être traité selon les règles juridiques. Cela peut s'appeler l'hospitalité, mais une hospitalité fondée en raison. Avec Kant, on voit apparaître l'étranger qui est au cœur des cosmopolitiques. La conception kantienne va se développer au moment des Lumières à l'époque moderne et elle est liée à une revendication de droit, et à la préoccupation d'instituer une paix mondiale. Il est bien évident que si cette préoccupation domine, c'est parce que le monde est divisé : ce n'est plus une seule « cosmopolis », l'Empire romain n'est plus, c'est au contraire un ensemble d'États différents, de nations, de royaumes, qui sont en conflits les uns avec les autres et, à ce moment-là, la seule forme d'unité que l'on puisse espérer ou souhaiter, c'est celle d'une paix entre les états. Donc d'un côté on a une entité unifiée, et nous

sommes tous citoyens d'un même monde : d'un autre côté nous avons une pluralité d'états en conflits les uns avec les autres. Donc le cosmopolitisme c'est la préoccupation pour un ordre cosmopolitique, pour un droit cosmopolitique, peut-être pour une Société des Nations. C'est donc la diversité des mondes en conflit qui favorise l'émergence des cosmopolitiques. Kant anticipait une politique démocratique à l'usage des peuples du monde.

Cette proposition connaît actuellement un regain d'intérêt. La plupart des réflexions contemporaines occidentales portent sur les conditions requises pour une « démocratie cosmopolite »² : un engagement préalable en faveur de la démocratie de la part de chaque citoyen du monde et la possibilité d'un ordre mondial politique qui dépasse la globalisation des marchés financiers et économiques et refuse la guerre des civilisations pour composer un monde commun pacifié avec les autres cultures et civilisations. Le philosophe français Étienne Tassin³ s'oppose également à la globalisation, mais il se distingue du courant cosmopolite par son refus d'une politique mondiale. Il qualifie de cosmopolitique toute politique qui a la visée d'un monde commun. C'est « *une politique qui est ordonnée à la préoccupation de l'instauration d'un monde commun, ce qui n'implique pas nécessairement que le lieu, que le niveau d'exercice de cette politique soit planétaire* ». Ainsi, Étienne Tassin oppose la globalisation qui désigne « *une extension des marchés financiers et économiques au niveau planétaire* » qui lui semble « *incapable d'instituer ou d'instaurer un monde* » et l'idée de mondialisation qui interroge la capacité qu'a une politique d'instaurer un monde commun. Selon lui : « *Il n'est pas sûr qu'il y ait actuellement au niveau international une politique capable d'instaurer véritablement un monde commun* ». Étienne Tassin contraste nettement la figure classique de l'économique, le foyer (le grec oikos) avec la dimension du monde : « *le monde n'est pas un monde ni un monde commun du*

² Cf. David HELD, *Cosmopolitan Democracy From the Modern State to Cosmopolitan Governance*, Stanford University Press, 1996 et Daniele ARCHIBUGI & David HELD, *Cosmopolitan Democracy. An Agenda for a New World Order*, Cambridge UK, Polity Press, 1999. Les articles de ces auteurs utilisent le plus souvent le terme de cosmopolite, cosmopolitisme (« cosmopolitan », « cosmopolitanism ») par opposition à celui de cosmopolitiques « cosmopolitics ».

³ Étienne TASSIN, *Un monde commun. Pour une cosmo-politique des conflits*, Paris, Le Seuil, 2003.

seul fait d'une administration commune du système des besoins (productions, échanges, consommations), encore moins du seul fait d'un comportement consommatoire identique. Un espace public est politique en ce qu'il n'est pas économique. Le politique commence avec l'établissement d'un rapport avec celui qui est hors du foyer, avec l'étranger qui n'entre dans aucune compensation. Car ce n'est qu'avec lui que commence de se déployer un monde - au lieu d'une maison, fut-elle commune ».

Ainsi, Tassin reprend une dimension du droit cosmopolitique kantien : le déploiement du monde nécessite le rapport avec l'étranger.

Pour conclure, les pères fondateurs des cosmopolitiques sont les stoïciens et Emmanuel Kant. Ils ont défini ces politiques comme des politiques de l'hospitalité. C'est à l'aune de l'ouverture à l'étranger que l'on jugera ces politiques. En effet, la figure centrale en est le métèque, l'exilé, l'immigrant illégal (le hors-foyer, sans domicile, sans lieu). Cette notion débouche ainsi sur la préconisation d'un espace public ouvert à l'étranger, l'exclu et le sans domicile fixe. Cependant la crise environnementale va contribuer à redéfinir la notion qui deviendra à la fin du 20^e siècle le cadre politique d'une démocratisation des sciences et des techniques pour intégrer la « nature » dans l'ordre politique.

COSMOPOLITIQUES 2

DES POLITIQUES ECOCENTREES POUR INTEGRER LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE EXTERNALISEE PAR LA MODERNITE

La question environnementale traduit le retour d'une réalité environnementale récalcitrante, que les aménageurs avaient cru pouvoir externaliser. Ainsi, l'impressionnante crue du Var de 1994 - et la controverse environnementale qui s'ensuivit - marque l'entrée en force sur le terrain d'étude d'une nouvelle forme d'environnement, la nature seconde⁴. Depuis un siècle et demi, le Var n'a cessé de faire l'objet d'appropriations et de transformations diverses. Le fleuve artificialisé est si profondément transformé par

⁴Cette nouvelle forme d'environnement est très paradoxale puisqu'elle est toute à la fois externalisée, instrumentalisée, artificialisée et incontrôlable.

l'action des aménageurs qu'il en est devenu méconnaissable et incontrôlable. Le fleuve ne fonctionne plus comme avant et les modèles de prévision des crues deviennent caducs. Nous sommes confrontés aux conséquences imprévues, non intentionnelles de nos actions qui nous reviennent sous la forme méconnaissable du risque. La controverse environnementale qui suivra la crue exprime cette montée des incertitudes.

La question environnementale apparaît par effraction, une entité jusqu'alors externalisée se manifeste à la faveur d'un événement et « exige » d'être prise en considération. Comment internaliser cette entité environnementale ? L'internalisation n'est pas seulement une question économique et politique, elle pourrait comporter une dimension quasi éthique. La prise en compte des entités environnementales exprime une exigence : il ne faut plus les traiter uniquement comme des moyens. Ainsi, l'histoire du Var est assez significative d'une éviction du milieu naturel hors de la ville où la gestion d'un fleuve est considérée comme une ressource corvéable ou une contrainte à contourner. Le Var ne peut plus être une simple réserve de granulats, un support d'urbanisation ou un grand collecteur à ciel ouvert. Ces entités ne peuvent plus être évacuées du monde commun, elles « réclament » donc des politiques spécifiques qui ne soient plus l'impact des politiques dominantes. Ces politiques environnementales écocentrées, c'est-à-dire capables de placer les entités environnementales au cœur de leur action, sont des « cosmopolitiques ». Elles se distinguent par leur rôle structurant des « politiques d'accompagnement environnemental » les plus répandues qui traitent l'impact des autres politiques⁵. Cette réflexion débouche sur un constat inquiétant qui concerne en premier lieu les aménageurs, mais aussi les administrations modernisatrices et les hommes politiques. Nos sociétés modernes se sentent en rupture face à ce qu'elles ont fabriqué. La crise environnementale, les changements climatiques en sont une illustration frappante. Impacts, risques, menaces, insécurités marquent cette rupture et face à elle, notre perplexité à comprendre et à agir. C'est qu'une double prise de

⁵Sur ces analyses, Jacques LOLIVE, « Comment traiter la question environnementale : politiques d'impact ou cosmopolitiques ? » In Thierry COANUS & Jacques COMBY & François DUCHENE & Eric MARTINAI (sous la dir.), *Risques et territoires. Interroger et comprendre la dimension locale de quelques risques contemporains*, Paris, Lavoisier éditions, 2010, p. 389-404.

conscience s'opère : d'une part nous commençons à dépendre des conséquences imprévues, non maîtrisées et menaçantes de nos actes.

D'autre part, nous voyons se dresser contre nous une seconde nature composée de tous les exclus de la modernité : les non-modernes (migrants du sud, marginaux, ruraux sédentaires), les non-humains (entités environnementales) ou encore des surnatures (religions, croyances...). Pourquoi ? Parce qu'il n'existe plus d'externalités⁶, il n'existe plus d'environnement, de nature dépotoir, plus de périphérie lointaine et exotique, etc. où stocker, cacher les conséquences de nos actes. Les externalisés font retour, ils sont là et ils résistent. Or ces séries d'exclus, d'exclusions, de frontières étaient tout à la fois la condition et la conséquence pour que la société moderne puisse croire à sa maîtrise sur la nature et sur elle-même⁷. Suffira-t-il d'internaliser les exclus de la modernité, en premier lieu les entités environnementales, pour sortir de cette crise ?

Les cosmopolitiques s'appuient sur ce constat pour élargir la politique. Elles se fixent comme objectif la composition d'un monde commun, d'un cosmos, mais pour qui cette cohabitation doit se faire avec les exclus et les externalisés de la modernité. Ces politiques du monde repensées par quelques chercheurs contemporains, notamment Bruno Latour, Isabelle Stengers, Ulrich Beck⁸ concernent désormais d'autres êtres que les humains (faune, flore, dispositifs techniques, artefacts scientifiques, objets du risque). Leur dimension planétaire leur est conférée par les risques globaux qui pèsent sur l'ensemble de la planète. Il s'agit de « *combler le fossé apparemment infranchissable séparant la science (chargée de comprendre la nature) et la politique (chargée de régler la vie sociale), séparation dont les conséquences - affaire du sang contaminé, de l'amiante, de*

⁶ Ulrich BECK, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, coll. Alto, Aubier, 2001 (1^{ère} éd.), *Risikogesellschaft*, Suhrkamp Verlag, Frankfurt am Main, 1986.

⁷ Olivier SOUBEYRAN « Pensée aménagiste et tautologies » in Jacques LOLIVE & Olivier SOUBEYRAN (sous la dir.), *L'émergence des cosmopolitiques*, La Découverte, Paris, 2007.

⁸ Cf. notamment STENGERS Isabelle, *Cosmopolitiques*, en particulier le tome 7 *Pour en finir avec la tolérance*, La Découverte / Les Empêcheurs de penser en rond 1997 et Ulrich BECK, *La société du risque*, op.cit. et *What is globalisation ?* Polity Press, Cambridge, 1999.

Bruno LATOUR, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, coll. Armillaire, La Découverte, 1999.

la vache folle - deviennent de plus en plus catastrophiques »⁹. Les cosmopolitiques installent un nouveau champ d'expériences et de responsabilités à la fois global et individuel, planétaire et local. Cette reformulation récente des cosmopolitiques nous permet d'analyser certaines évolutions suscitées par la question environnementale, en particulier la démocratisation des politiques technocratiques ou l'émergence des politiques écocentrées et d'apporter des réponses procédurales comme les forums hybrides¹⁰, ces dispositifs de participation imaginés par des chercheurs du Centre de Sociologie de l'Innovation (Michel Callon, Yannick Barthe) et du CEVIPOF (Pierre Lascoumes) qui permettent la gestion des controverses environnementales.

Pour explorer cette notion problématique des cosmopolitiques, j'ai organisé, avec Olivier Soubeyran, un colloque international qui s'est tenu à Cerisy la Salle du 20 au 27 septembre 2003¹¹. Les débats du colloque ont permis d'exprimer des inquiétudes et d'indiquer des éléments de réponse. Comment élargir la politique à d'autres êtres que les humains sans développer pour autant une conception « naturalisée » de la politique qui renforce l'emprise des experts scientifiques et l'influence des mouvements se réclamant de « l'écologie profonde » antihumaniste ? Pour plusieurs participants du colloque (Vincent Berdoulay, Augustin Berque, Nicholas Entrikin, Jacques Roux...) dont je fais partie la réponse est qu'il faut revaloriser la dimension humaine et relationnelle de l'environnement.

En résumé, les pères fondateurs de cette redéfinition des cosmopolitiques sont les sociologues et philosophes des sciences Ulrich Beck, Isabelle Stengers et Bruno Latour. C'est la nécessaire prise en compte de la crise environnementale qui fonde ces politiques écocentrées dont les deux figures hybrides caractéristiques sont le nuage radioactif de Tchernobyl (analysé par Ulrich Beck) et le fleuve artificialisé du Var. L'exigence de cohabitation - ainsi le vivre avec

⁹ *Idem.*

¹⁰ Michel CALLON, Pierre LASCOUMES, Yannick BARTHE, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Seuil, 2001.

¹¹ Un ouvrage a été rédigé à partir des réflexions de ce colloque : Jacques LOLIVE, Olivier SOUBEYRAN (dir.), *L'émergence des cosmopolitiques*, la Découverte, Paris, 2007.

le fleuve dans la ville — dont elles sont porteuses débouche sur des propositions de nouvelles procédures de participation et de décision, les forums hybrides, qui s'appuient sur les controverses pour démocratiser les sciences et les techniques. Cependant cette « scientification de la politique »¹² risque de renforcer le pouvoir des experts et les tenants de l'écologie profonde.

COSMOPOLITIQUE 3

UNE POLITIQUE DES MONDES QUI COMPOSE UN MONDE COMMUN EN RESPECTANT LA PLURALITE DES MONDES HABITES

À l'issue du colloque, il m'est donc apparu nécessaire de retravailler profondément les propositions cosmopolitiques pour les recentrer sur la question de l'habiter. Je présente ici les réflexions que j'ai eues « à chaud » juste après le colloque. Sans nier l'intérêt de la notion, les critiques de certains des participants du colloque sonnaient juste. Comment garantir l'habitabilité du monde commun dans une perspective cosmopolitique ? L'intégration des nouveaux êtres, en particulier les entités environnementales et les produits des sciences et des techniques, leur socialisation trop rapide risque de se faire au détriment de l'habitabilité du monde. La science et la politique unies dans les nouveaux modes d'évaluation et de gestion des problèmes et des projets vont guider les transformations du monde commun, au risque de le rendre inhabitable tant les dispositifs de la preuve scientifique et de l'intérêt général réduisent les singularités et la dimension personnelle, sensible, affective et imaginative de nos rapports au monde. Pour éviter cette homogénéisation, il faut retenir les leçons des géographes et insister sur la pluralité constitutive du monde commun et la richesse des milieux humains qui le composent. Comment faire ? Une des stratégies possibles consiste à revaloriser le sujet, non pas comme un être abstrait, mais avec toute sa corporéité et sa géographicité. Le sujet se transforme en habitant ; il devient indissociable de son double spatial - défini selon les auteurs comme milieu humain, lieu, monde singulier, etc. - cette localité protectrice et existentielle, qu'il construit, habite et imagine, cette démarche permet de mieux

¹²Jurgen HABERMAS « Scientification de la politique et opinion publique » In *La Science et la technique comme idéologie*, Paris, Gallimard, 1973.

légitimer les singularités en les ancrant dans la causalité géographique pour éviter leur disqualification conjointe par la justification politique et le réductionnisme positiviste. Mais cette revalorisation du sujet et des mondes singuliers qui en constituent la part oubliée ne vise pas à entériner des fermetures, des clôtures territoriales; c'est pourquoi cet axe fait aussi de la question du monde commun, du politique, une préoccupation également importante.

La notion de cosmopolitique se transforme à nouveau. Les cosmopolitiques, politiques du cosmos et politique « des » mondes, deviennent des politiques expérimentales qui tentent de composer un monde commun sans trancher les liens qui nous rattachent à nos mondes singuliers¹³. La notion de « monde » met l'accent sur une compétence commune des sujets humains : nous fabriquons des mondes à travers un processus créatif qui nous constitue comme subjectivités : un sujet dans son monde qui l'englobe et le dépasse. Ces mondes du sujet pourraient constituer « les lieux du monde commun »¹⁴. Fidèle à l'antique conception du cosmos comme articulation du microcosme et du macrocosme, une politique du cosmos tentera de composer entre eux nos mondes singuliers, « micromondes » en conflits, apparemment incompatibles, dans la visée d'un monde commun. Cependant, peut-on proposer un cosmos pour monde commun alors que l'univers de la physique moderne est axiologiquement neutre ? Je partage cette interrogation d'Augustin Berque et je pense avec lui qu'il faut reprendre cet antique mot grec « kosmos » dont l'étymologie signifie à la fois ordre, monde et parure¹⁵ pour repenser notre monde commun sans le mutiler de sa composante esthétique. Le « cosmos » est désir d'un monde commun habitable, aspiration à « *l'habitat dans une maison du monde bien aménagée* »¹⁶. Cela suppose une partition entre un espace qui nous

¹³ Sur cette conception, cf. Nathalie BLANC, Jacques LOLIVE, « Les subjectivités cosmopolitiques et la question esthétique », In Jacques LOLIVE, Olivier SOUBEYRAN (dir.), *Émergence des cosmopolitiques et mutation de la pensée aménagiste*, La Découverte, Paris, 2007.

¹⁴ Nous transposons la formule d'Étienne TASSIN qu'il appliquait aux républiques, cf. Étienne TASSIN, *Un monde commun. Pour une cosmo-politique des conflits*, op.cit.

¹⁵ Augustin BERQUE, « Ce qui fonde l'éthique environnementale », *Diogène*, n° 207 (juillet-septembre 2004).

¹⁶ Peter SLOTERDIJK (éd. orig. 2003), *Écumes. Sphères III*, Paris, Maren Sell Editeurs, 2005.

est propre, celui de nos mondes singuliers, et un extérieur étranger. Cette référence à l'habiter complique l'appréhension du monde commun dont la structure devient plus hétérogène. Elle renforce la légitimité du sujet qui se « désindividualise » et s'enracine dans la pluralité des mondes afin de peser sur la composition du monde commun opérée par la science et la politique au nom de la preuve scientifique et de la raison légitime.

Pour qu'il y ait une véritable ouverture au monde, il faut cet ancrage dans le particulier. Les cosmopolitiques pourraient combiner ces deux exigences d'ouverture et de respect des singularités. Comment imaginer un monde commun habitable, car respectueux de la pluralité des mondes singuliers ? À quelles conditions peut-on dépasser les perspectives locales, voire les clôtures des dits mondes dans une visée plus politique ? Cette tension est multiforme, elle traverse l'ensemble des pratiques qui se réfèrent au développement durable, et notamment la confrontation entre l'intervention écologique au nom d'un intérêt général planétaire et les cultures locales qui résistent à cette ingérence. La notion de cosmopolitique permet d'explorer ces problèmes d'interculturalité. Je propose de « s'appuyer sur l'esthétique », un autre mode de faire monde, pour penser ce monde commun respectueux des mondes singuliers, des univers symboliques et de l'habitation des hommes. C'est cette piste que je vais explorer à présent.

Cette troisième conception des cosmopolitiques s'inspire des travaux du philosophe Gaston Bachelard¹⁷, du philosophe Peter Sloterdijk et du géographe Augustin Berque. C'est une politique qui vise à composer un monde commun respectueux des petits mondes habités. Sa figure caractéristique c'est l'habitant, riverain nimbyste ou tenant d'une ruralité stigmatisée. Toujours menacée par les clôtures cosmologiques, elle débouche sur l'éloge d'une frontière qui soit à la fois ouverte et fermée et le respect de cosmo-diversité au nom de la richesse singulière des petits mondes habités.

COSMOPOLITIQUES 4

UNE POLITIQUE DES FORMES QUI VALORISE LA RELATION ENVIRONNEMENTALE SENSIBLE, MEDIALE ET ESTHETIQUE

¹⁷ Gaston BACHELARD, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 1957.

J'utilise l'esthétique comme un levier pour revaloriser les composantes sensible et humaine de l'environnement. Cette problématique a été définie avec des chercheurs d'autres disciplines et plus particulièrement avec ma collègue Nathalie Blanc, géographe du LADYSS. Pour penser l'ouverture de l'esthétique à l'environnement, nous utiliserons une conception pragmatiste, populaire et décloisonnée de l'esthétique (Dewey) qui privilégie l'expérience esthétique sur les objets d'art valorisés par la conception traditionnelle. En effet l'expérience esthétique dépasse les seules définitions canoniques issues des Beaux-Arts, elle peut se produire dans des domaines variés, voire dans la vie de tous les jours. Ainsi, pour Arnold Berleant, l'expérience esthétique procède d'une immersion dans l'environnement. C'est un processus d'apprentissage essentiel, une adaptation créative à son environnement. Ce faisant, nous nous inscrivons dans un courant de recherches¹⁸ et de pratiques, « l'esthétique environnementale », qui se développe actuellement dans le monde anglo-saxon et tente d'apprécier la composante esthétique des « processus d'environnementalisation » compris comme des processus actifs et ouverts d'engagement dans l'environnement.

Nous aborderons la relation environnementale sous une perspective inhabituelle, celle de l'esthétique. Dans notre perspective, le rapport environnemental humain est tout à la fois sensoriel, sensible (il intègre les affects), imaginatif (il transfigure le vécu) et signifiant, donc esthétique. C'est cette logique qui décline les différentes significations du sens que j'appelle esthétique parce qu'au départ *aisthesis* en Grec ancien signifie la perception par les sens. Je pense qu'il faut suivre les variations étymologiques du terme esthétique pour embrasser la richesse du rapport environnemental. Il s'agit bien de mettre en évidence la pluralité des liens qui, quand il s'agit de l'environnement, en particulier quand il est saisi dans la proximité de

¹⁸On se réfère notamment ici aux travaux de John DEWEY, *L'art comme expérience*, Œuvres philosophiques III, traduit de l'anglais (USA) par Jean-Pierre COMETTI et al. (1ère éd. 1934), Préface de Richard SHUSTERMAN et Postface de Stewart BUETTNER, Publications de l'Université de Pau, Éditions Farrago, d'Arnold BERLEANT, *The aesthetics of environment*, Philadelphia, Temple University Press, d'Emily Brady, 2003, *Aesthetics of the Natural Environment*, Edinburgh University Press, etc.

l'Agir, nous agitent, nous troublent et nous remuent. Ces liens sont nombreux, pluriels, divers, et il revient d'en explorer la nature. Comment ? Il s'agit bien alors d'introduire la question de l'engagement esthétique environnemental dans sa version plurielle. La question de l'habitabilité n'est plus prise en compte si l'expérience sensible esthétique de l'habitant et des petites communautés est gommée. Il faut prendre en compte ce rapport sensible et esthétique au milieu exprimé par les habitants et les riverains pour comprendre la modalité spécifiquement humaine d'environnementalisation. « La saisie esthétique contribue à l'habitabilité du monde ». Il est important de ne plus penser le sujet humain comme séparé des processus organiques et des rythmes du monde naturel. Nous avons besoin de réactiver une conception sensible de l'écologie qui exprime un engagement corporel imaginatif et participatif avec les composantes du milieu autres qu'humaines (animaux, plantes, choses). Cette autre manière de connaître nos lieux et le monde permettra de réactiver les articulations et les relations complexes qui nous définissent, nous contraignent et nous enrichissent.

Nous proposons donc de réintroduire la dimension relationnelle de l'environnement : la perspective esthétique envisagée comme une globalité qui prend en considération : les cinq sens (l'odorat, l'ouïe, la vue, le toucher, le goût) ; la sensibilité ; l'expérience esthétique de l'habitant dans sa dimension singulière et le jugement esthétique qui circule dans certaines mobilisations pour transformer les règles du débat public et informer les transformations de l'espace public. L'esthétique environnementale n'ébauche-t-elle pas un nouvel espace public, construit sur un récit qui donne une place aux sensibilités et aux cultures, mais plus encore aux formes concrètes, du paysage au récit ?

L'analyse des « mobilisations esthétiques » conforte cette hypothèse. De quoi s'agit-il ? Certaines mobilisations environnementales, mobilisations plurielles dans le cadre urbain invitant à la requalification des lieux de vie, peuvent s'analyser en termes d'engagement esthétique; en effet, les catégories mobilisées (paysage, cadre de vie, patrimoine ordinaire, beauté des jardins et des espaces floraux...) pour justifier l'action collective, ainsi que les acteurs participant à ces mobilisations (artistes, paysagistes, architectes) le montrent. Par ailleurs, ces mobilisations esthétiques

témoignent de la pluralité des liens sensibles et ordinaires qui unissent à l'environnement. L'engagement esthétique est une des modalités qui contribuent à l'habitabilité. Dans mes recherches consacrées à des mobilisations et expérimentations d'artistes de ce type dans les métropoles de Montréal et de Barcelone¹⁹, j'ai exploré l'hypothèse selon laquelle au sein des nouvelles formes de construction de la décision publique (dans les forums hybrides par exemple), la contestation esthétique serait au fond celle qui permettrait, en refusant le langage de l'expertise, de faire droit à une nouvelle conception de l'espace public. Parce que les forums hybrides ne font qu'étendre le paradigme scientifique, ils ne laissent pas de place aux expériences habitantes sensibles, voire les discréditent. Ainsi, la multiplication des mobilisations esthétiques serait le symptôme empirique de ce changement vers un espace public plus ouvert à ces dimensions. Un espace public non plus peuplé de citoyens abstraits, mais habité par des sujets situés, attachés et affectés. J'en tire des propositions pour une « politique des formes » qui, par le recours au paysage, au récit et à l'ambiance, pourraient permettre une meilleure intégration des expériences habitantes et du coup, une meilleure coproduction des projets. Dans ces différentes expériences de collaboration, les acteurs de l'esthétique utilisent leurs savoir-faire pour mettre en forme l'expérience des habitants et des riverains afin de la rendre visible, de la légitimer et de restituer leur voix dans les mobilisations et les débats publics. Cela me conduit à préconiser une politique des formes : une expérimentation politique qui vise à promouvoir une conception sensible de l'environnement qui s'enracine dans l'expérience des habitants et révèle la force et la richesse des attaches qui les relient à leurs milieux de vie. Elle tente d'introduire le jugement esthétique comme un critère démocratique, non expert dans les débats publics. Elle utilise ainsi les formes d'énonciation et de représentation commune (paysage, ambiance, récit) comme des outils d'appréhension de ce qui nous lie à l'environnement et comme des

¹⁹ Jacques LOLIVE, « Mobilisations environnementales », In Olivier COUTARD & Jean-Pierre LEVY (sous la dir.), *Écologies urbaines*, Paris, Economica (collection Villes), 2010 et « Quand les artistes collaborent avec les mouvements de riverains. Propositions pour une esthétique participative », In Guy MERCIER & Suzanne PAQUET (sous la dir.), *Paysage : art, science et politique*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll., Intercultures (à paraître 2011).

ressorts d'action collective selon des modalités partagées collectivement. Ainsi, l'intervention des artistes dans les nouveaux collectifs constitue une nouvelle modalité de respiration démocratique. Ces performances dans l'urbain expriment la reconquête d'une liberté politique qui réanime une politique « morte » (cristallisée dans les lois, les institutions, les équipements normatifs, l'architecture urbaine et les lieux de mémoire) pour lui redonner une dimension expérimentale et pragmatique.

Cette dernière conception des cosmopolitiques comme politique des formes s'appuie sur les réflexions pragmatistes de John Dewey, Arnold Berleant ainsi que celles du philosophe Jacques Rancière²⁰. Sa figure centrale est celle de l'artiste activiste. Elle préconise une esthétique participative qui s'appuie sur la collaboration entre les artistes et les mouvements d'habitants. Un des risques spécifiques qui pèse sur cette politique des formes c'est l'instrumentalisation de la ville créative au service des intérêts financiers.

Ainsi, les enjeux théoriques et politiques des cosmopolitiques sont considérables : il s'agit pour les sciences humaines et sociales de développer des approches autonomes et nouvelles dans le champ de l'environnement et l'esthétique me semble pouvoir en constituer une, à côté de l'histoire par exemple avec l'écologie historique. Pour les « policy makers » et l'ensemble des décideurs, c'est l'implication des habitants riverains dans les politiques d'aménagement qui constitue l'enjeu essentiel. En effet, élaborer des politiques ouvertes aux enjeux riverains permettra de légitimer les conceptions du monde des riverains dans les débats publics, de relégitimer en retour l'action publique territorialisée, d'articuler les savoirs scientifiques et les « ethno-savoirs » locaux concernant l'environnement et d'enrichir l'action publique par l'entrée de ces nouveaux acteurs porteurs d'un référentiel d'action inédit.

²⁰ Jacques RANCIERE, *Le partage du sensible, Esthétique et politique*, La Fabrique, Paris, 2000.

BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE

- BLANC Nathalie, LOLIVE Jacques « Politique des formes », *Nouveaux Actes Sémiotiques* (revue en ligne), mars 2008, disponible sur : <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=2453> (00/00/2011).
- LOLIVE Jacques, « Mobilisations environnementales », In Olivier Coutard, Jean-Pierre Lévy (sous la dir.), *Écologies urbaines*, Paris, Economica (collection Villes), 2010.
- LOLIVE Jacques, « Propositions pour une esthétique participative », In Guy MERCIER & Suzanne PAQUET (sous la dir.), *Paysage : art, science et politique*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Intercultures.